

F0004

FONDS LOUISE CHÉNARD. - 1986 - 1991. - 0,2 m de documents textuels.

Notice biographique :

Madame Louise Chénard travaille au Centre des services sociaux Ville-Marie, lorsqu'elle est congédiée en 1986, car elle ne parlait pas suffisamment la langue anglaise. Après avoir porté plainte devant la Commission de protection de la langue française en vertu de l'article 45 de la Charte de la langue française, elle doit porter plainte auprès du Bureau de commissaire général du travail. Le jugement dans la cause est rendu en 1990 par la Cour Supérieure qui rejette la requête du Centre des services sociaux Ville-Marie. Le 18 juillet 1990, madame Chénard recevait un montant de 18,000.00 \$ pour dommages et intérêts.

Portée et contenu :

Ce fonds témoigne de l'histoire de madame Louise Chénard devant les tribunaux pour faire respecter ses droits. Il contient des documents concernant la plainte, les comparutions, les requêtes, le jugement et des articles de journaux.

Notes:**Source du titre composé propre :**

Le nom du fonds correspond au contenu du fonds.

Source immédiate d'acquisition :

Ce fonds a été versé au Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup par la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup en septembre 1999.

Langue des documents :

Français.

Instrument(s) de recherche :

Une liste des pièces peut être consultée.

Bordereau F0004

Boîte 1

Plainte de madame Louise Chénard concernant son congédiement en vertu de l'article 45 de la Charte de la langue française. Son employeur le Centre des services sociaux Ville-Marie a congédié madame car elle ne parlait pas suffisamment la langue anglaise.

1 **Plainte 1986 – 1990**

- 1-01 Accusé réception du Bureau du commissaire général du travail 03 octobre 1986
- 1-02 Demande d'enquête auprès de la Commission de protection de la langue française 14 octobre 1986
- 1-03 Avis de convocation par Bureau du commissaire général du travail 15 janvier 1987
- 1-04 Avis de poursuite d'audience par le Bureau du commissaire général du travail 10 décembre 1987
- 1-05 Lettre de Lavery, O'Brien avocat au Commissaire du travail concernant les dates d'audition 18 décembre 1987
- 1-06 Lettre de Henry Quillinan avocat au Commissaire du travail concernant les dates d'audience 14 janvier 1988
- 1-07 Avis de reprise d'audience par Bureau du commissaire général du travail 11 février 1988
- 1-08 Lettre de Me Henry Quillinan avocat à Louise Chénard concernant le report des dates d'audience 15 février 1988
- 1-09 Avis que l'intimé soulèvera la constitutionnalité des articles 45, 46 et 48 de la Charte de la langue française 16 mai 1988
- 1-10 Avis de présentation de la Cour supérieure 31 mai 1989
- 1-11 Avis de jugement de la Cour supérieure 08 mai 1989
- 1-12 Avis de fermeture du dossier de la Commission de protection de la langue française 28 septembre 1989
- 1-13 Chèque pour règlement final 18 juillet 1990
- 1-14 Acte de transaction, reçu et quittance 18 juillet 1990

2 **Comparutions 1987**

- Comparutions de Me Nathalie Boisseau pour la plaignante et Me Pierre L. Baribeau pour l'intimé devant le Commissaire Paul Dufault du Bureau du commissaire général du travail. 07 avril 1987

3 **Comparutions 1987**

- Comparutions de Me Henry Cunningham et Me Pierre L. Baribeau pour l'intimé devant le Commissaire Paul Dufault du Bureau du commissaire général du travail. 25 novembre 1987

4 Comparutions 1987

- Comparutions de Me Henri Quillinan pour la plaignante et Me Pierre L. Baribeau pour l'intimé devant le Commissaire Paul Dufault du Bureau du commissaire général du travail. 30 novembre 1987

5 Requête 1989

- Requête en évocation, affidavit et avis de présentation article 846 du Code de procédure Civile, Cour supérieure dans la cause entre Centre de services sociaux Ville-Marie requérante c. Paul Dufault intimé et Louise Chénard mise en cause 14 avril 1989

6 Requête 1989

- Requête en surseoir, affidavit et avis de présentation article 834.1 du Code de procédure Civile, Cour supérieure dans la cause entre Centre de services sociaux Ville-Marie requérante c. Paul Dufault intimé et Louise Chénard mise en cause 14 avril 1989

7 Jugement 1990

- Jugement de la Cour supérieure dans la cause entre le Centre de services sociaux Ville-Marie requérante c. Paul Dufault commissaire du travail, intimé et Louise Chénard mise-en-cause. Recueil de jurisprudence 11 juin 1990

8 Coupures de presse